

Fiche d'informations sur le produit

Nom du fournisseur ou marque (b),(d) :		Beko			
Adresse du fournisseur (b),(d) :		Arctic S.A Gaesti, Dambovita, 13 Decembrie Street, No 210, Roumanie			
ID du modèle (d) :		GNO5322XPN_ 8996313200			
Type de réfrigérateur :		Réfrigérateur-Congélateur			
Appareil à faible bruit :		NON	Type de conception :		Appareil autonome
Appareil de conservation de vin :		NON	Autre réfrigérateur :		OUI
Paramètres généraux du produit :					
Paramètre		Valeur	Paramètre		Valeur
Dimensions hors tout (millimètres)	Hauteur	1770	Volume total (dm3 Largeur x ou l)	532	
	Largeur	900			
	Profondeur	660			
EEI		100	Classe d'efficacité énergétique		E
Émissions acoustiques aériennes [dB(A) re 1 pW]		39	Classe d'émissions acoustiques aériennes		C
Consommation d'énergie annuelle (kWh/a)		313	Classe climatique :		SN,N,ST
Température ambiante minimale (°C) à laquelle le réfrigérateur est réglé		10	Température ambiante maximale (°C) à laquelle le réfrigérateur est réglé		38
Réglage hivernal		Non			
Paramètres du compartiment :					
Type de compartiment		Paramètres et valeurs du compartiment			
		Volume du compartiment (dm3 ou L)	Réglage de température recommandé pour une conservation optimisée des aliments (°C). Ces réglages ne doivent pas être contraires aux conditions de	Capacité de congélation (kg/24 h)	Type de dégivrage (dégivrage automatique = A, dégivrage manuel = M)
Garde-manger	NON	-	-	-	-
Stockage de vin	NON	-	-	-	-
Cave	NON	-	-	-	-
Aliments frais	OUI	347	4	-	A
Refroidissement	NON	-	-	-	-
Sans étoiles ou pour la fabrication de glace	NON	-	-	-	-
1 étoile	NON	-	-	-	-
2 étoiles	NON	-	-	-	-
3 étoiles	NON	-	-	-	-
4 étoiles	OUI	185	-18	14	A
Section avec 2 étoiles	NON	-	-	-	-
Compartiment à température variable	NON	-	-	-	-
Concernant les compartiments 4 étoiles					
Fonction de congélation rapide			OUI		
Concernant les appareils de conservation de vin					
Nombre de bouteilles de vin standards			-		
Paramètres de la source de lumière (a) (b) :					
Type de source de lumière			LED		
Classe d'efficacité énergétique			G		
Durée minimale de garantie offerte par le fabricant (b),(d) :			24 mois		
Informations complémentaires (b),(d) :					
Lien vers le site Internet du fabricant où les informations visées au point 4(a) de l'annexe du Règlement (UE) sont disponibles 2019/2019 (1)(b) de la Commission :					
http://support.beko.com					
(a) Délivré conformément au Règlement délégué (UE) 2019/2015 de la Commission (2) Article 2 (6) du Règlement (UE) 2017/1369. (b) Les modifications apportées à ce point ne doivent pas être considérées comme pertinentes aux fins de l'Article 4(4), du Règlement (UE) 2017/1369. (d) Ce point ne doit pas être considéré comme pertinent aux fins de l'Article 2(6) du Règlement (UE) 2017/1369.					